

## المدرسة العليا الخاصة لتعنولوجيات المعلوماتية وإدارة المؤسسات

ECOLE SUPÉRIEURE PRIVÉE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE

Tunis, le 23 0CT. 2023

## Note aux étudiants

## Objet : Contrôle de l'assiduité (Bonus-Malus)

L'instauration du système Bonus-Malus est fondée sur le nombre d'absences d'un étudiant par matière. Le système a pour objectif l'incitation à la présence des étudiants aux différentes séances d'enseignement. Il s'agit de *récompenser* les étudiants assidus par un **BONUS** (augmenter la note du contrôle continu) et *pénaliser* les étudiants qui s'absentent trop par un **MALUS** (diminuer la note du contrôle continu).

<u>Le Malus</u> s'applique à partir d'un taux d'absence <u>égal</u> ou supérieur à 15 % du nombre total des séances pour une matière. Il sera comptabilisé selon la formule suivante :

$$Ncc = 0.6 \times Nd + 0.4 \times Np \times \frac{20 - MALUS}{20}$$

Et 
$$NCCex = 0.8 \times Nd + 0.2 \times Np \times \frac{20 - MALUS}{20}$$
 Pour les matières à contrôle continu exclusif

(Ncc =note finale de Contrôle continu, Nd : note du devoir surveillé, Np : note de participation, NCCex : note finale de contrôle continu exclusif)

Le malus sera considéré selon le taux d'absences (X) dans le tableau suivant :

Taux d'absence	X<15%	15%<=x<25%	25%<=x<40%	40%<=x<60%	60%<=x<80%	x>=80%
Malus en points	0	2,5	5	10	15	20

<u>Le Bonus</u> s'applique à partir d'un taux d'absences <u>strictement</u> <u>inférieur à 15%</u> du nombre total des séances pour une matière. Il sera comptabilisé selon la formule suivante :  $Ncc = 0.6 \times Nd + 0.4 \times (Np + Bonus)$ 

Et  $NCCex = 0.8 \times Nd + 0.2 \times (Np + Bonus)$  Pour les matières à contrôle continu exclusif Le bonus sera considéré selon le taux d'absences (X) dans le tableau suivant :

Taux d'absence	X=0	0 <x<5%< th=""><th>5%&lt;=x&lt;10%</th><th>10%&lt;=x&lt;15%</th></x<5%<>	5%<=x<10%	10%<=x<15%
Bonus en	5	2	2	i
points	3	3		

École Supérieure Privée des Technologies de l'information et de Management de l'Entreprise - TIME HIGHER SCHOO

SA au Capital Social : 9.300.000 TND - RC N° B125482002 - MF : 793379SAM000

Adresse: 45, Avenue Mohamed V - 1002 Montplaisir Tunis - Tunisie - Tél.: (+216) 71 95 11

RIB: ATB 01 903 0461100020961 60 BTL: 26 005 0008901183717 06

AGEMAREN° N° 000 HIGHER SCHOOL 45,Av Mohamed V 1002 - Tunis

## Bien comprendre le système Bonus-Malus avec un Exemple :

Pour une matière dont le nombre de séances = <u>2 séances par semaine</u>, soit le nombre total des séances = <u>13 semaines</u> \* <u>2 = 26 séances</u>.

Sans l'application du système Bonus-Malus la note finale de contrôle continu est de 14. En appliquant ce système, on observe l'influence sur la note finale de contrôle continu (note finale de CC):

Nombre d'absences	Taux d'absences	Malus	Bonus	Note DS	Note de participation	Note finale de CC
0	0%	0	5	14	14	16
1	4%	0	3	14	14	15.2
2	8%	0	2	14	14	14.8
3	12%	0	1	14	14	14.4
4	15%	2.5	0	14	14	13.3
6	23%	2,5	0	14	14	13,3
10	38%	5	0	14	14	12,6
15	58%	10	0	14	14	11,2
20	77%	15	0	14	14	9,8
21	81%	20	0	14	14	8,4

TIME
HIGHER
SCHOOL
45,AV
Mohamed V
1002 - Tunis